

Groupe de travail baromètre social et télétravail du 1er juillet 2020

Cette réunion était présidée par M. Jean-Pascal FAYOLLE (chef du SRH)

FO Agriculture était représentée par Thierry ELEOUET, Gisèle VIMONT, Soizig BLOT, Xavier SIMON, Isabelle GIOUANOLI et Emmanuel CHARASSE

Ordre du jour :

- Le baromètre social
- Le complément d'enquête baromètre social volet COVID 19
- Le télétravail (présentation du projet d'enquête MAA)

Lors de ce groupe de travail, l'administration nous a présenté les différents questionnaires relatifs au baromètre social, "Covid 19" et sur le recours au télétravail pendant la période sanitaire.

Lors de cette instance vos représentants **FO** ont fait remonter leurs observations.

En préambule

Un projet de travail sur le retour d'expérience (RETEX) sera présenté le 9 juillet lors du groupe de travail « COVID19 ».

Ce qui s'est dit

Présentation du diaporama baromètre social par le prestataire BVA

- Un questionnaire sera mis en ligne avec la possibilité de l'effectuer à partir d'un ordinateur ou d'un smartphone...
- Celui-ci sera finalisé fin juillet pour un déploiement en octobre (du 5 octobre au 6 novembre).
- L'analyse et le traitement des résultats se fera du 9 au 30 novembre pour une restitution en décembre lors d'un CTM.

Les questionnaires présentés

Baromètre social :

Ce questionnaire est destiné uniquement aux agents des DRAAF, de l'administration centrale, des DAAF, des DTOM, de l'enseignement technique public et privé et de l'enseignement supérieur.

À noter : les agents du MAA en DDI sont exclus du bilan social, celui-ci s'effectuera en parallèle au niveau du ministère de l'intérieur, ce que **FO** déplore, les agents du MAA en DDI travaillant sur des BOP métiers du ministère de l'agriculture et que certaines questions portent sur les travailleurs handicapés (RQTH), la cellule signalement et la discrimination qui sont des sujets propres à tous les agents du MAA y compris ceux en DDI.

Les objectifs :

- mesurer le niveau de satisfaction au travail ;
- identifier les attentes des agents ;
- comparer les évolutions des conditions de travail par rapport aux 1ère mesures de 2019.

FO dénonce le peu de questions abordant le dialogue social dans les structures. Nous avons demandé que la notion « représentants des organisations syndicales » apparaisse dès lors que le sujet traité permet d'y inscrire les organisations syndicales.

Questionnaire impact COVID spécifique au baromètre social :

Une annexe spéciale « ressenti COVID » est ajoutée au baromètre social. L'objectif est de faire un état des lieux de l'impact sanitaire sur les agents.

Ce questionnaire sera diffusé en même temps que le questionnaire baromètre social.

À la demande de **FO**, le volet dialogue social devrait être ajouté au niveau de la communication.

Questionnaire télétravail :

À noter :

- concernant ce questionnaire, un groupe de travail spécifique à l'enseignement agricole sera mis en place ;
- contrairement au baromètre social, ce questionnaire sera adressé aux agents en DDI mi-juillet 2020.

Il se décompose en trois parties :

- la caractérisation des personnels,
- l'expérience vécue pendant la crise,
- le ressenti et les perspectives d'amélioration pour le futur.

Les remarques FO :

- Certaines questions, figurant dans le questionnaire baromètre social concernant ce sujet, ne sont pas reprises dans ce questionnaire alors que celui-ci ne s'adresse pas à la même communauté de travail.
- **FO** demande les ajouts suivants :
 - * la notion des outils fournis, et pas uniquement les outils informatiques. Doit également apparaître tout ce qui concerne le matériel de bureau ;
 - * les sujets concernant la qualité des réseaux et l'accessibilité au VPN doivent être également traités dans cette enquête ;
 - * la prise en compte des mesures spécifiques (conditions de travail) concernant les agents reconnus en situation de handicap n'est à aucun moment abordé dans ce questionnaire ;
 - * il n'y a rien sur les « conditions de mise en place du télétravail » ;
 - * il n'y a rien sur les outils pour visio-conférence ;
 - * nous déplorons que le volet interministériel, mis en avant dans toutes les instances du MAA, ne soit pas traité et que les agents MAA en DDI soient laissés à l'abandon.

Pour rappel :

Le télétravail, **FO** l'a déjà traité et analysé auprès d'environ **2 000 agents du MAA**. Vous pouvez toujours consulter [notre analyse](#) sur le sujet sur notre [site internet](#).

Vos représentants **FO Agriculture**



Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

